

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTIONS :	TACHES :
1) Préparation de chantier	<ol style="list-style-type: none"> 1- Reconnaître le site et s'informer auprès du responsable de chantier. 2- Lire et interpréter les plans , et les schémas de principe d'installation de génie climatique. 3- Réceptionner et vérifier les approvisionnements. 4- Assurer et organiser le stockage du matériel et des matériaux livrés. 5- Réaliser les relevés et les schémas de détail du travail à exécuter. 6- a) Établir les tâches, définir leurs chronologies et les répartir. b) Choisir une méthode de travail adaptée. 7- Choisir, monter et vérifier les échafaudages avec les protections. 8- Transmettre les règles de sécurité et expliquer la conduite à tenir en cas d'accident.
2) Réalisation de chantier	<ol style="list-style-type: none"> 1- Implanter les matériels et tracer le parcours des tuyauteries et gaines. 2- Réaliser les passages et les percements. 3- Fabriquer et poser les supports. 4- Poser et assembler les générateurs et les émetteurs. 5- a) Façonner et poser les tuyauteries, les gaines, les isolations. b) Raccorder les générateurs, les émetteurs et appareillages. 6- a) Raccorder les circuits de puissance et de régulation. b) Raccorder le tableau électrique aux systèmes énergétiques. 7- a) Ranger et entretenir l'outillage. b) Effectuer le nettoyage régulier du site.
3) Contrôle du chantier	<ol style="list-style-type: none"> 1- a) Assurer le contrôle quantitatif et qualitatif du travail réalisé. b) Vérifier la fonctionnalité de l'ensemble du système. c) Vérifier la conformité des réglementations en vigueur, notamment: gaz, ventilation, fumées.....
4) Mise en service	<ol style="list-style-type: none"> 1- Effectuer la mise en eau, les épreuves hydrauliques et le rinçage des réseaux. 2- Effectuer le paramétrage des équipements et des régulations. 3- Équilibrer une installation hydraulique.
5) Mise en route	<ol style="list-style-type: none"> 1- Contrôler le fonctionnement des appareils et des équipements.
6) Clôture du chantier	<ol style="list-style-type: none"> 1- Effectuer le repérage des fluides sur les réseaux posés. 2- Participer aux relevés et aux plans de recollement. 3- Assister les metteurs au point. 4- Rédiger un rapport d'intervention qui rend compte des actions et des heures engagées. 5- Assurer le repliement et le nettoyage du chantier.
7) Communication	<ol style="list-style-type: none"> 1- Recueillir et transmettre les informations sur les données techniques. 2- Assurer le relationnel du chantier.
8) Service Après Vente	<ol style="list-style-type: none"> 1- Diagnostiquer un dysfonctionnement. 2- Réparer ou remplacer le matériel. 3- Réaliser les charges en fluides frigorigènes des groupes d'eau glacée et pompes à chaleur.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: PRÉPARATION DE CHANTIER.

TACHES 1 : Reconnaître le site et s'informer auprès du responsable de chantier.

TACHES 2 : Lire et interpréter les plans, et les schémas de principe d'installation de génie climatique.

TACHES 3 : Réceptionner et vérifier les approvisionnements.

TACHES 4 : Assurer et organiser le stockage du matériel et des matériaux livrés.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources:

T1: - Plans et les documents techniques.

- Responsable de chantier.

- Chantier avec ses particularités.

T2: - Plans de réservation, d'exécution...

- Descriptifs, schémas.

- Consignes écrites et orales.

- Plans d'hygiène et sécurité.

- Chantier.

T3: - Fiche de livraison.

- Quantitatif du descriptif.

- Bons de commande.

- Chantier.

T4: - Aire de stockage et magasin de chantier.

- Moyens de manutention.

Autonomie & responsabilité :

T1: - Prend connaissance, à son initiative, de toutes les données nécessaires à l'exécution de son travail.

- S'imprègne du chantier à traiter afin de répondre aux questions éventuelles des aides monteurs.

T2: - Interpréter les documents seul ou avec le responsable hiérarchique.

T3: - Autonomie totale pour la réception et la vérification des matériels.

- Limitées aux investissements, en matériel et en outillage, engagés par l'entreprise.

T4: - Autonomie totale.

RESULTATS ATTENDUS :

T1: - Les points sensibles d'interventions sont mémorisés (ex: avec les différents corps d'état).

- Toutes les données sont intégrées pour appréhender le travail à réaliser.

T2: - Les éventuelles incompatibilités sont repérées et transmises au responsable hiérarchique.

T3: - Le bordereau de livraison est émarginé.

- Les éléments manquants ou non conformes sont repérés et transmis à la hiérarchie.

- Les besoins complémentaires sont signalés suffisamment tôt pour permettre la continuité normale du chantier.

T4: - Le stockage est réalisé en toute sécurité et de façon rationnel.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: PRÉPARATION DE CHANTIER
TACHES 5 : Réaliser les relevés et les schémas de détail du travail à exécuter. TACHES 6 : a) Établir les tâches, définir leurs chronologies et les répartir. b) Choisir une méthode de travail adaptée. TACHES 7 : Choisir, monter et vérifier les échafaudages avec les protections. TACHES 8 : Transmettre les règles de sécurité et expliquer la conduite à tenir en cas d'accident.
CONDITIONS D'EXERCICE Moyens & ressources : T5: - Instruments de traçage et de mesure. - Chantier. - Dossier de chantier. T6: - Personnel mis éventuellement à disposition. - Dossier chantier. - Relevés. - Temps défini. - Consignes T7: - Matériel avec les notices de montage. - Autorisation de la hiérarchie. T8: - Règles de secourisme du travail. - Documentation de l'O.P.B.T.P. et de l'I.N.R.S.. - Conditions particulières du chantier. - Tous les moyens et les équipements sont à disposition.
Autonomie & responsabilité : T5: - Choix de la méthode utilisée. T6: - Choix de la répartition des tâches. - Autonomie totale. T7: - Autonomie totale, dans le respect des règles de sécurité et de conformité. - Consigner les anomalies dans le cahier d'alerte. T8: - Autonomie totale.
RESULTATS ATTENDUS : T5: - Les schémas de détails permettent la réalisation. T6: - Une organisation optimale du travail. - La méthode choisie est adaptée au travail. - Elle permet un travail de qualité tout en respectant le temps alloué ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. T7: - L'échafaudage est monté en toute sécurité. T8: - Participer activement à la prévention des risques.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVISTES PROFESSIONNELLES

TABEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: RÉALISATION DE CHANTIER

TACHES 1 : Implanter les matériels et tracer le parcours des tuyauteries et des gaines

TACHES 2 : Réaliser les passages et les percements.

TACHES 3 : Fabriquer et poser les supports.

TACHES 4 : Poser et assembler les générateurs et les émetteurs.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

T1: - Dossier de chantier.

- Matériel à installer avec la notice.

- Outillage de traçage et gabarit.

- Consignes.

- Équipement de sécurité et moyens de protection.

T2: - Outillage spécifique (outillage manuel, électroportatif, pneumatique...).

- Consignes de sécurité.

- Équipement de sécurité et moyens de protection.

T3: - Dossier de chantier.

- Matière d'oeuvre.

- Outillage spécifique lié à la tâche (poste à l'arc, tronçonneuse, perceuse...).

- Moyens de fixation appropriés.

- Notices techniques des appareillages.

- Chantier et atelier.

- Équipement de sécurité et moyens de protection.

T4: - Dossier de chantier.

- Moyens de manutention (humain et matériel).

- Appareillage avec leurs notices.

- Outillage spécifique de montage.

- Consignes.

- Équipement de sécurité et moyens de protection.

Autonomie & responsabilité :

T1: - Autonomie totale.

T2: - Autonomie totale dans le respect des règles de sécurité.

T3: - Autonomie totale dans le respect des règles de sécurité.

T4: - Autonomie totale dans le respect des règles de sécurité.

RESULTATS ATTENDUS :

T1: - Les implantations et les tracés respectent les schémas de principe en tenant compte du site.

T2: - Les percements sont effectués en respectant la structure de l'ouvrage.

T3: - Les supports et les fixations répondent aux exigences telles que: la charge, la dilatation, l'isolation phonique et thermique, et l'esthétique.

T4: - Le matériel est posé conformément aux notices et aux normes.

- Le travail en équipe est réalisé en toute sécurité.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: RÉALISATION DE CHANTIER

- TACHES 5 :** a) Façonner et poser les tuyauteries, les gaines, les isolations.
b) Raccorder les générateurs, les émetteurs et les appareillages.
- TACHES 6 :** a) Raccorder les circuits de puissance et de régulation.
b) Raccorder le tableau électrique aux systèmes énergétiques.
- TACHES 7 :** a) Ranger et entretenir l'outillage.
b) Effectuer le nettoyage régulier du site.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T5** - L'outillage spécifique lié à la tâche et à la matière première.
- Matière d'oeuvre (tube acier, tube cuivre, polyéthylène réticulé, gaine...).
- Équipe ou aide.
- Agrément et habilitation.
- Équipement de sécurité et moyens de protection.
- Habilitation.
- T6:** - Dossier technique.
- Notices du matériel et schéma de raccordement.
- T7:** - Outillage spécifique à l'entretien.
- Temps alloué.
- Lieu de stockage et d'évacuation des déchets.

Autonomie & responsabilité :

- T5:** - Autonomie limitée par les habilitations et dans le respect des règles de sécurité.
- T6:** - Totale ou partielle, suivant la complexité de l'installation.
- T7:** - Autonomie totale.

RESULTATS ATTENDUS :

- T5:** - La qualité hydraulique et/ou aéraulique de l'installation doit être respectée.
- Les tracés sont respectés.
- T6:** - Les raccordements respectent les normes et les règles de sécurité.
- T7:** - Le site est propre.
- L'outillage est entretenu et rangé selon les règles spécifiques de sécurité.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: <i>CONTRÔLE DU CHANTIER</i>
--

TACHES:1 : a) Assurer le contrôle quantitatif et qualitatif du travail réalisé. b) Vérifier la fonctionnalité de l'ensemble du système. c) Vérifier la conformité des réglementations en vigueur, notamment: gaz, ventilation, fumées, isolation,....
--

CONDITIONS D'EXERCICE

<u>Moyens & ressources :</u>

- Dossier de chantier avec le schéma de principe.
- Notices techniques.
- Normes, règlements et certificats de conformité.

<u>Autonomie & responsabilité :</u>
--

- Sous le contrôle de l'autorité compétente (autorité hiérarchique, organisme de contrôle, le client ou son représentant);

<u>RESULTATS ATTENDUS :</u>

- Le principe de fonctionnement de l'installation est respecté.
- L'installation est prête à la mise en eau.
- L'installation est conforme.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: MISE EN SERVICE
TACHES 1 : Effectuer la mise en eau, les épreuves hydrauliques et le rinçage des réseaux. TACHES 2 : Effectuer le paramétrage des équipements et des régulations. TACHES 3 : Équilibrer une installation hydraulique.
CONDITIONS D'EXERCICE Moyens & ressources : T1: - Outillage d'épreuve d'installation.: - Outillage de nettoyage, additifs solvants.... T2: - Dossier technique. - Notices techniques des équipements. T3: - Dossier technique (débit, réglage). - Outillage d'équilibrage.
Autonomie & responsabilité : T1: - Totale. T2: - Totale ou partielle selon la complexité de l'installation. T3: - Totale.
RESULTATS ATTENDUS : T1: - L'installation est prête pour la mise en service. T2: - L'installation est prête à la mise en route. T3: - Les Qv sont répartis suivant les puissances nécessaires.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: *MISE EN ROUTE*

TACHES 1: Contrôler le fonctionnement des appareils et les équipements.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- Dossier technique de l'installation.
- Notice technique.
- Cahier des charges , cahier des clauses techniques particulières.
- Appareils de mesure.

Autonomie & responsabilité :

- Totale ou partielle selon la complexité de l'installation.

RESULTATS ATTENDUS :

- Le fonctionnement est conforme au cahier des charges.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: <i>CLÔTURE DU CHANTIER</i>
<p>TACHES 1 : Effectuer le repérage des fluides sur les réseaux posés.</p> <p>TACHES 2 : Participer aux relevés et aux plans de recollement..</p> <p>TACHES 3 : Assister les metteurs au point.</p> <p>TACHES 4 : Rédiger un rapport d'intervention qui rend compte des actions et des heures engagées.</p> <p>TACHES 5 : Assurer le repliement et le nettoyage du chantier</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p> <p>Moyens & ressources :</p> <p>T1: - Dossier technique. - Repérages normalisés(étiquettes, couleurs, anneaux, flèches etc.).</p> <p>T2: - Dossier technique. - Notes personnelles des compagnons. - Plans ou schémas de détails</p> <p>T3: - Dossier technique (le plan de recollement, les notices techniques des matériels...).</p> <p>T4: - Dossier technique. - Notes personnelles des compagnons. - Calendrier des travaux. - Fiches d'entreprise hebdomadaires et mensuelles.</p> <p>T5: - Outillage spécifique à l'entretien. - Moyens de manutention et de transport. - Matériaux et matériels. - Lieu de stockage et évacuation des déchets.</p>
<p>Autonomie & responsabilité :</p> <p>T1: - Autonomie totale.</p> <p>T2: - En relation avec le dessinateur.</p> <p>T3: - En relation avec les metteurs au point.</p> <p>T4: - Autonomie totale.</p> <p>T5: - Autonomie totale dans le respect des règles de sécurité et d'environnement.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS :</p> <p>T1: - Le repérage permet de reconnaître rapidement les réseaux.</p> <p>T2: - La participation permet l'élaboration des plans de recollement.</p> <p>T3: - Les informations utiles sont correctement transmises..</p> <p>T4: - L'inventaire des matériaux et matériels non utilisés. - Le document permet à la hiérarchie l'analyse et la facturation du chantier.</p> <p>T5: - Les matériaux et matériels non utilisés sont réintégrés à l'entreprise. - Les déchets sont triés et évacués. - Le chantier est propre.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: <i>COMMUNICATION</i>
TACHES 1 : Recueillir et transmettre les informations sur les données techniques TACHES 2 : Assurer le relationnel du chantier.
CONDITIONS D'EXERCICE Moyens & ressources : <ul style="list-style-type: none">- Documents et réunions d'information....- La clientèle.- L'équipe.- Autres corps d'état.
Autonomie & responsabilité : <ul style="list-style-type: none">- En relation avec la hiérarchie.
RESULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Les données techniques recueillies sont correctement transmises.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION: SERVICE APRÈS VENTE
TACHES 1 : Diagnostiquer un dysfonctionnement. TACHES 2 : Réparer ou remplacer le matériel. TACHES 3 : Réaliser les charges en fluide frigorigènes des groupes d'eau glacée et des pompes à chaleur.
CONDITIONS D'EXERCICE Moyens & ressources : T1: - Habilitation. - Appel du client. - Analyse du dossier. - Outillage. - Habilitation. T2: - Diagnostic. - Le stock minimum. - Notices techniques. T3: - Habilitation. - Diagnostic. - Notice techniques. - Outillage.
Autonomie & responsabilité : T1: - Totale ou partielle. T2: - Totale ou partielle. T3: - Totale ou partielle.
RESULTATS ATTENDUS : T1: - Le dysfonctionnement est identifié. T2: - L'installation est remise en service dans le respect des règles de sécurité. - Le compte rendu est établi. T3: - Les charges sont réalisées dans le respect des règles de sécurité de l'environnement.